

DESCRIPTIF

Mobil-Home 4 personnes (environ 28m²) ou 6 personnes (environ 32m²) : + terrasse en bois ou de plain pied sur emplacement d'environ 150 m².

Salle d'eau, toilettes séparés, 1 chambre lit 140, 1 chambre à 2 lits, 1 canapé-lit, cuisine américaine, salon/séjour, micro-ondes, frigo congélateur.

Chalet 4 personnes (environ 25m²) ou 6 personnes (environ 35m²) : Avec terrasse couverte sur emplacement d'environ 150 m². Salle d'eau, toilettes séparées (sauf chalet 4 p), canapé, cuisine, salon/séjour, micro-ondes, frigo congélateur et four (chalets 6 pers). Couchage: *Chalet 4 p: 1 ch. lit 140 et 1 ch. avec 3 lits une pers. Chalet 6 p: 2 ch. avec chacune 2 lits une pers et 1 ch. avec un lit de 140 (+ spa privatif extérieur avec supplément).*

Tous nos logements sont équipés de vaisselle, cafetière, grille-pain, sèche-cheveux, oreillers, couettes ou couvertures, salon de jardin, bain de soleil/chilienne. Nous vous offrons la location de la télévision, du barbecue et de l'aspirateur.

Les draps ne sont pas fournis, des parures de draps jetables sont en vente à l'accueil.

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET DE LOCATION

- 1- Les réservations s'effectuent uniquement à l'aide du présent contrat.
- 2- Le signataire du contrat doit être majeur.
- 3- La location est personnelle et ne peut être sous louée.
- 4- La réservation ne sera définitive qu'après le versement de 30% du montant du séjour, à titre d'acompte, + les frais de réservation d'un montant de 19€ et l'acceptation du loueur. Le chèque sera à l'ordre de la SAS « Le Grand Jardin ».
- 5- **Le solde est payable intégralement à l'arrivée ou peut être régler 1 mois ou 15 jours avant l'arrivée pour faciliter les modalités d'accueil.**
- 6- Une seule voiture est comprise dans le tarif de la location, toute voiture supplémentaire sera comptée au tarif du camping en vigueur et sous réserve de place disponible.
- 7- La location ne doit être occupée que par le nombre de personnes indiqué sur le contrat de réservation et correspondant à l'équipement du logement. La « composition de la famille » inscrite sur le contrat de réservation est contractuelle, et ne pourra donc être modifiée sans l'accord écrit du service de réservation. Toute modification devra être signalée au minimum 1 mois avant l'arrivée sous réserve d'acceptation du loueur. Faute de quoi, le bureau se réserve le droit de refuser l'accès au mobil home.
- 8- Toute déclaration inexacte rendra le contrat caduc, l'acompte et frais de dossier resteront acquis au bailleur ; toutes les informations portées sur ce contrat serviront à établir la facture.
- 9- Le bailleur se réserve le droit de refuser une location.
- 10- Afin d'éviter tout malentendu, nous vous demandons de nous prévenir d'éventuels retard ou d'arrivée tardive. Nous nous réservons le droit de disposer de votre location si le locatif n'est pas occupé dans les 24h suivant le début de votre contrat, sans aucun avis de votre part.
- 11- L'acceptation de la location par le client est subordonnée au **respect du règlement intérieur du camping.**
- 12- Je suis informé que des photos peuvent être prises dans le camping à des fins publicitaires.
- 13- Les petits animaux sont acceptés sous réserve d'être tenus en laisse en permanence, de n'occasionner aucune gêne et de posséder un carnet de vaccination à jour.
- 14- La direction se réserve le droit d'expulser toute personne ne respectant pas le règlement intérieur du camping ou causant des nuisances à autrui et de faire appel aux forces de l'ordre si nécessaire.
- 15- La responsabilité du loueur ou de la direction du camping ne pourra en aucun cas être engagée en cas de perte, vol ou dommage de toute nature, pendant ou après un séjour. Le locataire est responsable de tous les dommages qui pourraient survenir de son fait. Il a l'obligation d'être assuré contre les risques locatifs tels que vol, incendie, dégâts des eaux, ... par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.
- 16- En basse saison, seuls certains services pourront fonctionner.
- 17- Aucun remboursement ne sera effectué pour cause d'annulation, d'arrivée retardée, de départ anticipé ou de jour d'absence, quelle qu'en soit la raison. Ci-joint l'assurance annulation facultative mais que nous vous conseillons vivement de souscrire.
- 18- **L'annulation** doit toujours faire l'objet d'un message écrit.
 - Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme égale à 30 % du prix de la location sera retenue.
 - Entre 30 jours et la date d'arrivée, la totalité du prix de la location sera demandé.
 - Les frais de dossier ne seront en aucun cas remboursés.
- 19- Les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du tribunal des Sables d'Olonne.
- 20- « Médiation des litiges de la consommation : Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par (nom de votre société). Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris »

Informations complémentaires

- *Loc semaine : arrivée 15h à 17h30 (19h l'été) et départ 10h à 11h (9h à 10h30 l'été); Loc Mid-week : arrivée 16h à 17h et départ 10h à 11h ; Loc week-end : arrivée vendredi 16h à 17h30 et départ 10h à 12h ou arrivée samedi 11h à 12h et départ 14h à 16h30
- **Un dépôt de garantie de 390€**, en 2 chèques séparés, l'un de 300 € pour les dégâts éventuels et un de 90 € pour le ménage, sera demandé à l'arrivée, à l'accueil, et restituée au maximum 10 jours après le départ, déduction faite des éventuels manquants et/ou détériorations et/ou heure de ménage. **Le mobil-home/chalet devra être laissé en parfait état de propreté.** Une somme de 90€ sera réclamée par heure de ménage effectuée si l'état du mobil home nécessite l'intervention du personnel de nettoyage. Le gérant étant seul juge.
- Ces tarifs comprennent : le gaz, l'électricité, la télévision, le barbecue, la piscine couverte et chauffée ainsi que le chauffage dans la résidence mobile si nécessaire. Taxe de Séjour en sus (2017 : 0€61) par jour et par personne à partir de 18 ans.
- Le prix du rehausseur, de la barrière de lit, du lit bébé ainsi que des kits parures de lits sont à la semaine.
- **Le port du maillot de bain et du bracelet** sont obligatoires dans l'enceinte de la piscine. **Les caleçons et les shorts ne sont pas autorisés.**